

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7425906501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7425906501>

Cette annonce a été mise en ligne le **11 octobre 2025** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **61 - ORNE**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte régularisé par voie électronique régularisé le 06/08/2025 il a été constitué sous condition suspensive de son inscription au tableau de l'ordre des vétérinaires, une société de participations financières de profession libérale de vétérinaires par actions simplifiée dénommée HEXAVET. Capital : 9 990 €. Apport en nature de 999 parts sociales, numérotées de 2 à 1 000, de la SELARL de vétérinaires dénommée ANOVAS VETERINAIRE au capital de 10 000 euros divisé en mille (1 000) parts de dix (10) euros de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé à GACÉ (61230), 13 Boulevard de la Gare, identifiée au SIREN sous le numéro 940 345 994 et immatriculée au R.C.S d'ALENÇON. Siège social : ORGERES (61230), 123 chemin du lavoir. Objet social : Détention de titres de sociétés d'exercice libéral de vétérinaires ; Acquisition, gestion et vente de toutes participations financières de toutes sociétés d'exercice libéral françaises de vétérinaires sous toutes ses formes ou de tous groupements de droit étrangers ayant pour objet l'exercice de la profession libérale de vétérinaire, non cotées en bourse ; Prise de participations dans toutes sociétés, ainsi que toute activité annexe, connexe ou complémentaire se rattachant directement ou indirectement à l'objet. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Présidence : Mme Anne-Sophie VALLET, demeurant à ORGERES (61230), 123 chemin du lavoir. Immatriculation : RCS ALENÇON. Pour avis, la présidence.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex

En partenariat avec

